



Réseau national pour une pêche à pied récréative durable

Lettre d'informations n° 1 - Février 2013

Sommaire :

Edito

Actualités :

- Changements dans la réglementation pêche de loisir

Les actions du réseau :

- Le comptage collectif des pêcheurs récréatifs d'avril 2012

- La préparation du Life+

Les outils du réseau :

- L'exposition nationale
- Le cahier méthodologique pour l'étude et la gestion de l'activité

Retours d'expériences :

- Gestion du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc

- Pêche à pied récréative en pays de Morlaix

Agenda 2013 : vers un comptage collectif national en août ?

Edito :

Depuis 2008 et la tenue des premières rencontres nationales de la pêche à pied récréative, un véritable réseau national s'est créé autour de cette thématique. Associations (de pratiquants, de protection de l'environnement), professionnels du milieu marin, scientifiques, collectivités, nombreux sont les acteurs qui se saisissent de la thématique, avec à cœur d'améliorer les choses et d'inscrire dans le temps cette activité ancestrale mais en pleine évolution.

A plusieurs occasions lors des rencontres suivantes (en 2010 et 2011), a été pointée la nécessité de formaliser un réseau national doté de méthodologies et d'outils communs, permettant à l'information de circuler entre les différentes initiatives locales.

Par l'intermédiaire du projet national « pêche à pied récréative durable » co-piloté par l'Agence des Aires Marines Protégées et le Conservatoire du Littoral, différentes actions ont permis la constitution effective de ce réseau et de certains de ces outils.

Après certaines actions significatives (comptage collectif national, préparation LIFE+), voici la première lettre d'information de ce réseau informel.

Prévue pour être bisannuelle, elle a vocation à devenir un lieu de témoignages des différentes initiatives qui sont menées sur vos territoires. Au plaisir de vous lire bientôt, donc.

Actualités :

Du changement dans la réglementation de la pêche de loisir.

Un arrêté ministériel du 26 octobre 2012 (modifié par un arrêté du 29 janvier 2013) a précisé des nouvelles tailles minimales de capture pour la pêche de plaisance (les tailles pour la pêche professionnelle restent inchangées).

Les exemples marquants de changements pour la pêche à pied sont les suivants (pour les façades Manche,

Atlantique, Mer du Nord) :

- Le retour d'une maille pour l'étrille : 6,5 cm en largeur
- La maille de la coque repasse à 3 cm pour toute la façade (elle était de 2,7 cm depuis 2008 pour une bonne part des sites)
- La maille de la palourde japonaise repasse à 4 cm, comme pour la palourde européenne
- La coquille St-Jacques passe de 10,2 cm à 11 cm

L'arrêté de janvier 2013 a permis de corriger certaines erreurs présentes dans la première version concernant la formulation du nom de certaines espèces comme l'étrille ou l'araignée ou précisant les modes de mesures pour les poissons.

Cependant, certaines mailles peu adaptées sont toujours présentes dans cet arrêté : maille unique à 10 cm pour l'ensemble des espèces de couteaux par exemple.

[Lien vers le texte complet de l'arrêté](#)



Les actions du réseau en 2012

Le comptage collectif d'avril 2012 :

Pour la première fois en France, un comptage des pêcheurs à pied a été réalisé à l'échelle des trois façades soumises à marée de France métropolitaine.

Ce comptage a fait appel à la plupart des membres du réseau et mobilisé 230 compteurs bénévoles sur 14 départements.

Près du tiers des estrans de ces façades a pu être suivi lors des deux marées du comptage, avec des niveaux très divers de participation.

Les objectifs du comptage étaient multiples : mobiliser largement les acteurs intéressés par la thématique, améliorer la connaissance des sites de pêche, préparer des actions de sensibilisation et de diagnostic pour les années à venir.

Au total, ce sont 38 456 pêcheurs à pied récréatifs qui ont été comptabilisés sur 442 sites différents.

Ce nombre de pêcheurs ne doit pas être considéré comme une indication de la fréquentation totale des estrans, mais plutôt comme une indication de cette fréquentation dans le cas particulier des marées de Pâques

2012 et surtout comme une première action coordonnée du réseau, preuve de son efficacité, sa pertinence et de l'importance de la prise en compte de la problématique par un grand nombre d'acteurs du littoral.

[Télécharger le rapport complet](#)

Vers un LIFE+ :

Le 20 septembre 2012, le dossier de demande de financement LIFE+ politique et gouvernance « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative en France » a été déposé auprès de la commission européenne.

Ce projet vise à financer sur 11 territoires pilotes de métropole (du récent PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale jusqu'à la côte basque) une démarche intégrée de gestion de l'activité basée sur les trois piliers « études, concertation, pédagogie » à partir de

juillet 2013.

Le projet a été retenu lors de la phase de sélection technique qui s'est achevée en ce début d'année. Nous allons maintenant recevoir, vers la fin du mois de février, une lettre de demande de révision de la part de la Commission.

La commission devrait alors revenir vers nous pour avoir des précisions, compléments, et éventuelles évolutions sur le projet. En fonction des réponses apportées, la commission prendra une décision quant à l'acceptation du financement et la réponse finale sera communiquée à la fin du printemps.

[Télécharger le dossier complet](#)

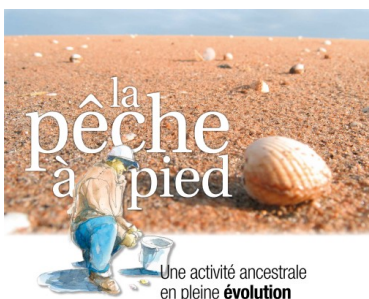


Les outils du réseau

L'exposition nationale sur la pêche à pied de loisir :

Pour la première fois, les principaux acteurs de la pêche à pied (Ministères, Agence des Aires Marines Protégées, pêcheurs professionnels, fédérations de plaisanciers, associations et scientifiques) ont validé un certain nombre de messages communs pour présenter cette activité et sensibiliser chacun aux bons gestes à adopter pour s'assurer de la durabilité de celle-ci.

Cette exposition de 5 panneaux a été éditée en 25 exemplaires en juin 2011.



Depuis toujours, les rivières nourrissent les hommes. Nos ancêtres pêchaient en complément du travail dans les champs. À partir des années 1960, l'essor du tourisme balnéaire et les facilités de déplacement ont profondément modifié l'activité, qui est devenue principalement récréative.

Près de 2 millions de Français s'y adonnent chaque année, régulièrement ou à l'occasion d'un court séjour. Cet engouement n'est pas sans conséquence : avec des pêcheurs toujours plus nombreux, les gisements peuvent s'épuiser et les estrans sont fragilisés. En adoptant de bonnes pratiques, chaque pêcheur à pied contribue à ce que ce plaisir reste accessible, à tous et pour longtemps.

Cette exposition vous est présentée par un collectif d'organismes œuvrant pour une pêche à pied durable.



Elle est présente sur de nombreux événements et stands sur l'ensemble du littoral (de la Mer du Nord à la Méditerranée) et est disponible sur demande auprès des délégations locales du Conservatoire du Littoral.

[Télécharger le pdf de l'exposition](#)

Cahier méthodologique pour l'étude et la gestion de la pêche à pied récréative :

Lorsque le Contrat Nature « pêche à pied récréative » de VivArmor Nature et le programme Reconquête et Valorisation des Estrans de IODDE ont été mis en place il y a quelques années il existait peu de biblio-

graphie disponible pour aider à la définition de méthodes de diagnostic de l'activité ou pour la sensibilisation des pêcheurs.

Aujourd'hui, avec la mise en place de nombreux projets locaux et la préparation d'actions coordonnées au niveau national (sites pilotes LIFE+ et autres sites du réseau national), les deux associations ont rédigé un guide méthodologique conséquent basé sur leurs expériences.

Actuellement en phase de relecture, il devrait être publié dans le premier trimestre de l'année et donner des éléments de méthode pour la réalisation d'enquêtes, de suivi de fréquentation, des conseils pour la sensibilisation et la concertation...

Cette première version de guide méthodologique est proposée comme un premier document de référence pour l'étude de l'activité, et sera amenée à être complétée et révisée avec les résultats des nombreuses expériences et études menées sur l'ensemble des territoires.

Retours d'expériences

Gestion du gisement de coques de la baie de St-Brieuc :

(par Anthony Sturbois, Chargé d'études scientifiques "RN de la baie de Saint-Brieuc")

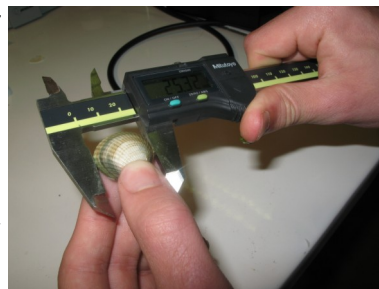
L'équipe de la réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc conduit un projet relatif à la gestion du gisement de coques. Une évaluation précise du gisement est conduite annuellement depuis 2000. Ce travail permet d'évaluer qualitativement et quantitativement la ressource. Des orientations concernant les prélèvements peuvent ensuite être proposées aux pêcheurs professionnels et discutées lors des réunions d'organisation des saisons de pêche. Cet outil leur permet notamment d'évaluer la partie exploitable du gisement et d'organiser leurs activités sur deux ans en raison de son aspect prédictif qui intègre les fluctuations naturelles du gisement.

Cet outil ne concerne que l'exploitation professionnelle du gisement. Une étude concernant

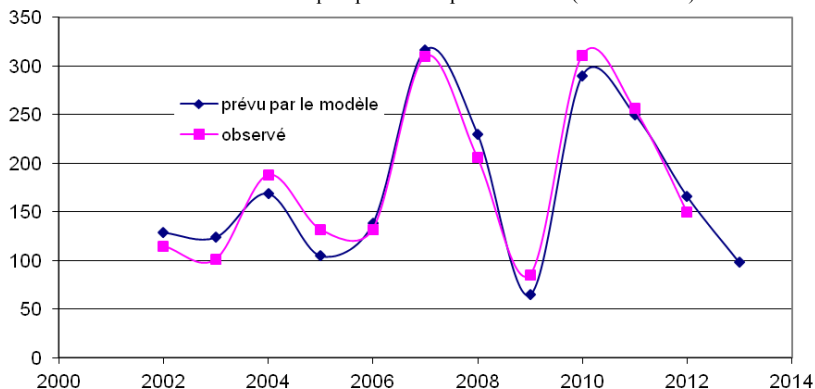
la pêche à pied récréative de la coque a donc été engagée. Une enquête a ainsi pu montrer que la récolte moyenne s'élevait à 2,8kg par pêcheur. En 2012 des comptages réguliers ont été réalisés sur un échantillon de marées perrees ce qui a permis d'estimer le nombre de séances de pêche à plus de 4430 pour l'année.

Des données précises sur la consommation des coques par les limicoles sont disponibles et la distribution spatiale des pêcheurs a également été cartographiée dans le but de travailler sur le dérangement potentiel de cette

activité sur les oiseaux. Une synthèse de l'enquête a été réalisée et permettra de visager une gestion durable du gisement de coques en baie de Saint-Brieuc en intégrant les activités d'exploitations professionnelles et récréatives, la prédation par l'avifaune et la mortalité naturelle du gisement.



Prévision du nombre de coques pêchables par le modèle (nbre ind. 10⁶)



La pêche à pied récréative en Pays de Morlaix (Nord Finistère) :

(par Bénédicte Compois, Chargée de projets au CPIE Pays de Morlaix-Trégor)

Par la diversité de ses milieux littoraux, le pays de Morlaix est le siège d'une activité de pêche à pied récréative importante et variée sur 110 kilomètres de côtes. Les rochers sont propices à la pêche aux ormeaux et crustacés, tandis que les vastes estrans sablo-vaseux abritent un cortège de mollusques recherchés par les pêcheurs basiliers (coques, palourdes, coquille Saint-Jacques, moules, couteaux...). Les populations humaines sont présentes sur l'ensemble du linéaire côtier avec une prédominance de l'habitat sur la côte léonarde du Pays de Morlaix qui abrite les villes côtières

de Roscoff et Saint-Pol de Léon. L'agglomération morlaisienne abrite 65 000 habitants tandis que le littoral trégorois présente une urbanisation plus rurale.

Un premier diagnostic en 2012

Dans le cadre d'une démarche participative, le CPIE Pays de Morlaix-Trégor et l'association Bretagne Vi-

vante ont réalisé un diagnostic en deux volets : un **comptage des pêcheurs** lors des grandes marées sur l'ensemble du littoral concerné et une **enquête qualitative** auprès des pêcheurs à pied sur les principaux secteurs de pêche (cf. carte ci-après).

Zonage :



Carte des zones de pêche à pied suivies : 1. Roscoff/Santec ; 2. St-Pol-de-Léon ; 3-4. Ile Callot ; 5. Îlots baie de Morlaix ; 6. Barnenez ; 7. Plouezoc'h-Plougasnou ; 8. Locquirec.

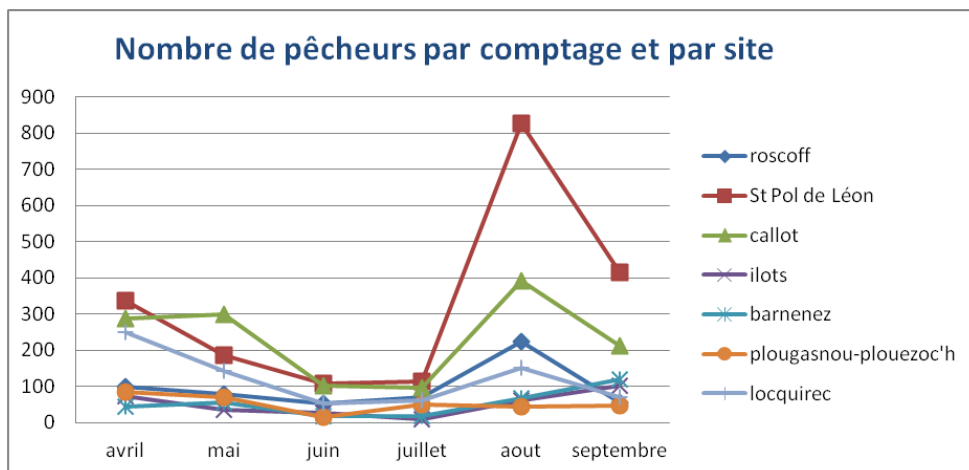
Résultats

Les principaux sites de pêche à pied récréative en Pays de Morlaix sont les suivants :

Vasière de Saint-Pol-de-Léon
Île Callot et presqu'île de Carantec
Anse de Locquirec

12 marées ont été suivies entre octobre 2011 et novembre 2012 et 29 jours de comptage et 374 enquêtes ont été réalisés.

Jusqu'à 1800 pêcheurs à pied sur le littoral du Pays de Morlaix observés le 20 août 2012 (coef. 99).



Les menhirs aussi ont un sens !

Photographie de Gérard Véron, IFREMER



La commune d'Arradon dans le Morbihan et l'association Golfe Clair ont créé et édité un ensemble de 9 panneaux sur un ton humoristique pour sensibiliser les usagers de manière différente.

Ces panneaux abordent différents thèmes : pollution sonore, stationnement, circulation nautique ... et donc la pêche à pied.

Installés de juin à juillet 2012, ce sont six visuels et messages différents qui interpellent le passant, lui enjoignant autant de ne pas réveiller les huitres ou de limiter son temps de parking en hélicoptère et autres soucoupes volantes...

Cette initiative intéressante et insolite a reçu le soutien de la fondation Saur, mais elle semble malheureusement ne pas faire rigoler tout le monde, puisque certains panneaux ont été dégradés dans la semaine qui a suivi leur pose.

Domage !!

Vers un comptage collectif national en 2013 ?



Vous avez été nombreux à nous solliciter depuis avril dernier pour connaître les dates des futurs comptages collectifs ou d'opérations communes de sensibilisation.

Dans le cadre du programme LIFE déposé au mois de septembre, deux opérations de ce genre sont prévues par an sur les sites participants. L'une en début de saison (mars-avril) et l'autre en fin de saison (septembre). Mais les conditions de marées de cette année, avec de forts coefficients en été (coefficient de 108 le 22 août),

rendent intéressant la réalisation d'un nouveau comptage collectif à l'échelle nationale.

Ce pourra être l'occasion de mesurer une fréquentation en période d'affluence estivale, tout en continuant la dynamique de notre réseau et encore une fois, l'occasion parfaite de communiquer sur les bonnes pratiques.

Si cette idée de comptage estival vous intéresse, contactez nous rapidement.

Rédactions et contacts :

CPIE Marennes Oléron/IODDE (Adrien Privat) : a.privat@iodde.org, 05 46 47 61 85
VivArmor Nature (Franck Delisle) : franck.delisle@vivarmor.fr, 02 96 33 10 57